

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-15-chem | Nouvelle féodalité. ItemL'Atelier 3e \[?\], 7 avril 45 | Les lois et la justice sont bourgeoises](#)

L'Atelier 3e [?], 7 avril 45 | Les lois et la justice sont bourgeoises

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0333

SourceBoite_011-15-chem | Nouvelle féodalité.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[\[anonyme ou collectif\] L'Atelier : organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

L'Atelier
5^e rue 7
Ann. 45.

Les pois de jute sont logeables

A propos, de la question de charpentes :

"L'ouvrier a + une idée du bien ou malin;
celui-ci est critiqué derrière l'autre..."

quel débrouillarderie est-ce? he sont-ils les seuls
qui choisissent la pochonnière du gut, les quels
déjà ont leur leur l'autorité. Et le mot de
plus de la machine du roi ne sont-ils pas de ceux
de la logeable, et sont-ils maintes fois. Et le
pois de jute de laquelle on peut dire que le nouveau
délit, le refus de travail à bas prix, que le + (1/16)?
qui le maintient? que les ouvriers?"



1150

